

# CHAM INFO

Le magazine d'information du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise

## L'Unité Médicale Post-Urgence

Nouveauté

" Le CHAM INFO devient trimestriel "

Retrouvez chaque numéro en janvier, avril, juillet et octobre



Inauguration de l'extension du CHAM



Chirurgie Gynécologique : la technique du vNOTES

ISSN 2274-827X



9 772274 827003 >

# SOMMAIRE

- 04 L'Unité de Médecine Post-Urgence
- 06 Rés'anim45
- 07 RAID des SAMU et Urgences 2026
- 08 Le Plan Blanc et le Plan Bleu
- 10 Bilan 2025 sur la cancérologie des 3C au CHAM
- 12 Les promotions professionnelles
- 14 Inauguration de l'extension du CHAM
- 16 La Direction des Services Numériques
- 18 Un anniversaire exceptionnel
- 19 Le CHAM adopte la technique vNOTES
- 20 Les actions mises en place au CHAM
- 22 La bienveillance au CHAM
- 23 Portrait de Yoann TALENS
- 24 Les actualités du CHAM
- 28 Zoom sur la qualité
- 29 Jeux





Docteur, Madame, Monsieur,

C'est bientôt la période des congés. L'été s'annonce très chaud, avec déjà deux épisodes caniculaires. La permanence des soins et la prise en charge de nos résidents sont organisées et se sont adaptées aux conditions climatiques. J'ai pleinement conscience des difficultés rencontrées et des efforts demandés, et je vous en remercie vivement. C'est l'honneur du service public

que d'assurer ces missions auprès de nos patients et de nos résidents. Mais les vacances restent un moment de répit pour les familles. Elles sont importantes et participent à l'amélioration des conditions de vie au travail.

La situation de l'établissement se stabilise. Nous ne sommes pas encore à l'équilibre, indispensable pour pérenniser nos investissements et nos chantiers, mais la dynamique est bonne, et c'est fondamental. C'est aussi une preuve de votre implication dans la vie de l'établissement, ainsi qu'une marque de reconnaissance de la part de la population qui a recours à nos services.

Les grands chantiers se poursuivent : l'Institut de Formation des Professionnels de Santé sera livré en fin d'année et la construction d'un Centre Médico-Psychologique Enfants à Gien se prépare.

Avec les contrats de pôle signés en avril dernier, c'est toute une dynamique qui contribue à renforcer l'attractivité de notre établissement, tant pour les patients que pour les professionnels du territoire. Par ailleurs, nous travaillons en lien avec le CHU d'Orléans (CHUO) dans le cadre du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret. Nous pourrions ainsi mettre en place, dès la rentrée, une activité de neurochirurgie ambulatoire dans le cadre de la filière CHUO-CHAM.

Je connais le travail que vous menez au quotidien, un travail reconnu par les patients, les élus et, plus généralement, par la population. Cette reconnaissance est fondamentale pour nous permettre de continuer à assurer notre rôle de recours dans l'est du Loiret.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été. N'oubliez pas de vous hydrater !

Jean-Luc DAVIGO  
Directeur



**DIRECTEUR DE PUBLICATION**  
Jean-Luc DAVIGO

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
Cédric DE RYCKE

### COMITÉ DE RÉDACTION

Jean-Luc Davigo, Dr Julie Bissonnier, Nadège Cramaregeas, Cédric De Rycke, Manon Gley, Dr Pascal Guiet, Patrice Julien, Céline Lardy, Delphine Thibault, Tahina Ravalisaona

### CRÉDITS PHOTOS

Cédric De Rycke, François Garel, EHPAD Au Fil de l'Eau, RAID des SAMU et Urgences, Manon Gley, Stéphanie Callet, Collectif dénutrition, Adobe Stock (AMATHIEU, gam16, Pavel Mastepanov, Web Buttons Inc, ニコ), 123RF (annlisa, peopleimages12, rudzhan)

### ADRESSE

Centre Hospitalier de l'Agglomération  
Montargoise  
658 rue des Bourgoins - 45200 AMILLY

Tél : 02 38 95 91 11

**CONTACT PRESSE / COMMUNICATION**  
Cédric DE RYCKE

Tél : 02 38 95 94 00  
cderycke@ch-montargis.fr

ISSN 2274-827X

[www.ch-montargis.fr](http://www.ch-montargis.fr)



# L'Unité de Médecine Post-Urgence

## Un maillon essentiel du parcours patient au CHAM

L'Unité de Médecine Post-Urgence (UMPU) du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montarquoise occupe une place centrale dans la continuité des soins, entre les urgences et les services de spécialité. Unité de médecine générale, elle accueille les patients initialement pris en charge au service des urgences et nécessitant une hospitalisation de courte durée, en vue d'une stabilisation, d'une orientation adaptée ou de la poursuite des investigations.

### Une activité essentielle au service de la fluidité hospitalière

En 2025, près de 800 patients ont été accueillis au sein de l'unité. La durée moyenne de séjour s'établit à 3,5 jours, en adéquation avec la vocation de l'UMPU : garantir un séjour court permettant une meilleure gestion des flux entre les urgences, les services d'hospitalisation et les structures d'aval.

### La répartition des sorties :

- **70 %** des patients ont regagné leur domicile, dont **3 %** orientés vers un EHPAD
- **24 %** ont été orientés vers une autre unité d'hospitalisation du CHAM, dont **21 %** en

MCO (Médecine, Chirurgie, Obstétrique)

- **3 %** ont été transférés vers une autre structure, dont **1 %** en HAD (Hospitalisation À Domicile) et **2 %** vers un établissement de MCO

Sur le premier trimestre 2026, on note une augmentation du nombre de retours à domicile (73 %) au dépend du nombre de mutation (20 % dont 16 % vers le MCO), démontrant ainsi une montée en évidence du service.

Ces chiffres démontrent la capacité de l'unité à stabiliser rapidement les patients et à fluidifier les parcours de soins.

### Une unité dédiée à la transition entre urgences et spécialités

L'UMPU assure la prise en charge de patients nécessitant une surveillance hospitalière, l'instauration ou l'adaptation d'un traitement, ainsi que la réalisation d'examen complémentaires. Elle constitue un véritable espace de transition permettant :

- d'assurer la continuité des soins après un premier passage aux urgences
- de mettre en place ou d'ajuster le traitement médical en fonction de l'évolution clinique et des données cliniques disponibles

- de réaliser les examens exploratoires indispensables à une orientation vers la spécialité la plus adaptée (cardiologie, pneumologie, neurologie, gastro-entérologie, etc.)
- de contribuer à la recherche d'une étiologie lorsque le diagnostic n'est pas encore établi
- d'assurer une prise en charge symptomatique pour les pathologies connues nécessitant une stabilisation
- de soutenir les services de spécialité en cas de tension capacitaire, participant ainsi à la régulation des flux hospitaliers

### Une durée de séjour optimisée

Conçue comme un service à séjour court, l'UMPU vise une durée moyenne d'hospitalisation d'environ 4 jours. Cet objectif contribue à :

- garantir la fluidité dans la gestion des lits
- prévenir les ruptures de parcours entre les urgences et les services d'hospitalisation
- améliorer les délais d'accès aux soins spécialisés
- répondre rapidement aux besoins du service des urgences en libérant des places pour de nouveaux patients

### Une collaboration entre les spécialités du CHAM et du CHU d'Orléans

L'UMPU travaille quotidiennement avec l'ensemble des services médicaux du CHAM afin d'assurer une prise en charge coordonnée et adaptée aux besoins des patients. Lorsque certaines spécialités ne sont pas disponibles sur le site, l'unité s'appuie sur l'expertise des équipes du CHU d'Orléans, garantissant un accès équitable et sécurisé à des compétences de recours.

### Une prise en charge globale

Pour accompagner chaque patient dans toutes les dimensions de sa santé, l'unité s'appuie sur de nombreuses compétences paramédicales :

- Assistantes sociales
- Diététiciennes
- Kinésithérapeutes
- Équipes soignantes et cadres du service

À ces ressources internes s'ajoute la collaboration avec des équipes mobiles spécialisées, essentielles pour garantir une approche globale et adaptée :

- l'unité mobile de soins palliatifs, pour

l'accompagnement des patients atteints de pathologies évolutives ou nécessitant une prise en charge spécifique du confort et du projet de soins

- l'unité mobile de gériatrie, pour l'évaluation globale des patients âgés, l'adaptation des traitements et la préparation du retour à domicile ou en structure

Cette coordination pluriprofessionnelle et interdisciplinaire permet d'assurer une prise en charge complète, personnalisée et humanisée, en anticipant les besoins médicaux, fonctionnels et sociaux de chaque patient.

### Un service pivot au cœur du parcours patient

Par sa capacité à accueillir, stabiliser, diagnostiquer et orienter rapidement les patients, l'Unité de Médecine Post-Urgence constitue un élément clé du fonctionnement du CHAM. Elle contribue à :

- limiter l'engorgement aux urgences
- fluidifier les parcours entre les structures
- garantir une réponse médicale rapide et adaptée
- assurer un suivi coordonné et sécurisé

Située au croisement de l'expertise médicale et de la coordination des soins, elle participe activement à l'amélioration continue de la qualité du parcours patient.

## CHIFFRES CLÉS

L'UMPU est ouverte depuis le 3 décembre 2024, avec **12** lits

### Effectifs du service :

**13** personnes qui tournent en équipe, pour assurer une prise en charge 24h/24, dont :

**3** Infirmiers Diplômés d'État (IDE)

**4** Aides-Soignants (AS)

**1** Agent de Service Hospitalier (ASH)

**2** médecins dont **1** chef de service

**1** interne en médecine

**1** cadre de santé

**1** secrétaire médicale

### L'UMPU fait partie du pôle USCMT\* :

**1** médecin chef de pôle

**1** cadre supérieur de santé

*\*Urgences Soins Critiques & Médico-Techniques*



# Rés'anim45

## Un réseau engagé au service du lien social dans le Loiret

**C**haque année, à l'EHPAD de La Clairière, à proximité du CHAM, le réseau Rés'anim45 se réunit pour une journée dédiée aux échanges, à la réflexion et à la préparation des projets à venir. Ce temps fort permet de faire le bilan des actions menées et d'imaginer ensemble des nouvelles initiatives.

Créé en 2009 à l'initiative d'animateurs, Rés'anim45 est né d'une envie commune : se rassembler, partager leurs expériences et favoriser les rencontres entre résidents à travers des animations.

Cette association à but non lucratif regroupe aujourd'hui des professionnels travaillant en EHPAD/USLD, foyers logements, résidences seniors, ou encore au sein des CCAS (Centre Communal d'Action sociale), dans le Loiret et ses départements limitrophes.

Tout au long de l'année, des réunions trimestrielles sont organisées entre animateurs afin d'organiser des événements inter-établissements et d'échanger autour des pratiques professionnelles.

Ces événements permettent notamment aux résidents de La Clairière de rencontrer d'autres

personnes, de sortir de leur quotidien et de partager des moments conviviaux et festifs.

Rés'anim45 a pour objectifs de favoriser l'échange de savoirs et de pratiques, de promouvoir et développer des actions d'animation, de valoriser et faire reconnaître la profession et de représenter les animateurs auprès de différentes instances.

Le réseau a également pour mission d'organiser des rencontres régulières dans les établissements adhérents, de proposer des événements annuels et de faciliter le partage d'informations via des listes de contacts ou bien un groupe WhatsApp.

Plusieurs projets sont actuellement en préparation, avec notamment des rencontres festives, des animations musicales, des activités intergénérationnelles ou encore des journées à thème entre établissements.

Rejoindre Rés'anim45 permet également d'adhérer au GAG (Groupement des Animateurs en Gérontologie) et de bénéficier de tarifs préférentiels au CNAAG (Congrès National de l'Accompagnement et de l'Animation en Gérontologie).



Les équipes du RAID45 remercient le CHAM et l'association Amiville pour leur aide et soutien.



## RAID des SAMU et Urgences 2026



**D**u 23 au 26 avril 2026, sur un total de 39 équipes et 117 participants, 3 équipes du CHAM ont participé à la 22ème édition du RAID des SAMU et Urgences de France, organisée pour cette édition 2026 par le CHU de Nice.

Ce rendez-vous national rassemble chaque année des professionnels hospitaliers autour d'épreuves mêlant endurance, stratégie et cohésion. Trail, VTT, course d'orientation, kayak... sans oublier des défis surprises : tout était réuni pour tester les limites physiques et renforcer les liens entre collègues venus de toute la France.

Un programme intense sur 2 jours :

- Jour 1 : course d'orientation urbaine, run & bike, VTT (40 km + 17 km bonus)

- Jour 2 : énigmes au Musée National du Sport, course, VTT, run & kayak, course d'orientation sur les hauteurs de Nice

Trois équipes du CHAM engagées :

- Les piquées du sport (équipe féminine) : 18ème au général / 2ème équipe féminine
- Les CHAM' à l'eau (équipe masculine) : 20ème
- Les CHAM amusent (équipe mixte) : 34ème

Une belle représentation de différents métiers du CHAM (médecin, infirmier, aide-soignant, et secrétaire médicale), qui ont uni leurs forces pour cette compétition.

Bravo aux équipes du CHAM pour leur engagement et leur énergie !

# Le Plan Blanc et le Plan Bleu

## Deux dispositifs de gestion de crise

**A**u sein du système de santé, la préparation et l'anticipation des situations exceptionnelles constituent une priorité. Deux dispositifs structurent cette organisation : le plan blanc, propre aux établissements de santé, et le plan bleu, destiné aux établissements médico-sociaux. Bien que complémentaires, ils répondent à des objectifs et à des cadres réglementaires distincts.

### Plan blanc : le dispositif de crise des établissements de santé

Chaque établissement de santé, dont le CHAM, est doté d'un dispositif de crise, appelé plan blanc d'établissement.

Ce **plan permet de mobiliser immédiatement l'ensemble des moyens humains, matériels et organisationnels disponibles** en cas d'afflux massif de patients ou de situation sanitaire exceptionnelle (épidémies, incendie, catastrophes naturelles, etc.).

Le plan blanc peut être déclenché par le directeur de l'établissement, qui en informe sans délai le représentant de l'Etat dans le département, ou à la demande de ce dernier.

Il s'inscrit dans le cadre des orientations nationales du dispositif ORSAN (Organisation de la Réponse du Système de Santé en situations sanitaires

exceptionnelles). Il recense les moyens des établissements de santé susceptibles d'être mobilisés. Il prévoit notamment :

- Les modalités de mobilisation et de rappel du personnel médical, soignant, technique et administratif
- La réorganisation fonctionnelle des services
- La mise en place d'une cellule de crise opérationnelle, pilotée par le chef d'établissement ou son représentant
- Une montée en charge graduée et sectorisée des moyens, adaptée à la nature et à l'ampleur de la crise



Le plan blanc est obligatoire pour tous les établissements de santé et doit être régulièrement

## Déclenchement du Plan Blanc / Plan Bleu



1

Surveillance et détection

2

Pré-alerte

3

Activation

4

Communication et coordination

5

Levée

mis à jour et transmis à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Il permet ainsi à l'hôpital de faire face de manière coordonnée, rapide et structurée à une situation exceptionnelle qui impacte son activité.

## Plan bleu : le dispositif de gestion des risques des établissements médico-sociaux

Le plan bleu concerne les établissements médico-sociaux, notamment les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). Au CHAM, il est déclenché pour certains risques identifiés : canicule, inondation, coupure électrique, risques infectieux, incendie et numérique.

Rendu obligatoire à la suite de l'épisode caniculaire de 2003, le plan bleu vise à préparer les établissements à faire face à tout type de crise susceptible d'affecter leur fonctionnement ou la sécurité des résidents.

Il permet d'identifier et d'analyser les risques propres à l'établissement, d'anticiper les conséquences potentielles d'une situation exceptionnelle, d'améliorer la réactivité en cas d'alerte et enfin d'adapter l'organisation afin de préserver la santé, la sécurité et le bien-être des résidents.

Le plan bleu comprend notamment :

- L'organisation et les missions de la cellule de crise.
- Les procédures de gestion des événements, y compris les partenariats avec les établissements de santé.
- Les modalités de continuité d'activité.
- Le recensement des moyens humains, matériels et logistiques disponibles.

Chaque établissement médico-social élabore son plan bleu en tenant compte de ses spécificités (profil des résidents, environnement géographique, risques naturels ou technologiques, organisation interne). Le CHAM dispose d'un plan bleu unique pour l'ensemble de ses EHPAD-USLD.

## Deux plans : un objectif commun

Le plan blanc et le plan bleu répondent à des cadres d'intervention différents :

- Le plan blanc concerne les établissements de santé et vise principalement la gestion d'un afflux massif de patients ou d'une situation sanitaire exceptionnelle impactant l'hôpital.

- Le plan bleu concerne les établissements médico-sociaux et s'inscrit dans une logique globale de gestion des risques et de protection des résidents.

Ces deux dispositifs permettent de garantir la continuité, la qualité et la sécurité de la prise en charge en toutes circonstances.

Les deux plans doivent être régulièrement actualisés et testés pour rester opérationnels, conformément aux exigences réglementaires.

Suite au COVID-19, épidémie qui a rapidement progressé sur le territoire français, le CHAM a déclenché son plan blanc le 27 mars 2020 afin de se préparer à cette crise sanitaire exceptionnelle en mobilisant tous les moyens dont il disposait en interne.

À la suite du déclenchement du plan blanc, une cellule de crise a été mise en place afin de coordonner l'organisation de l'établissement et l'adaptation des services. La capacité d'accueil a alors été étendue, notamment en réanimation avec un total de 18 lits (au lieu de 12 lits de réanimation en temps normal), afin de faire face à l'augmentation du nombre de patients.

L'hôpital a également mis en œuvre une réorganisation de son fonctionnement afin d'assurer la prise en charge des patients atteints du COVID-19 tout en maintenant les activités de soins indispensables. Le CHAM a également organisé plusieurs circuits de prise en charge pour éviter les contaminations.

Des membres du personnel des EHPAD se sont mobilisés au sein du centre hospitalier, notamment pour assurer les contrôles d'accès à l'entrée du hall d'accueil ainsi qu'au sein du service de psychiatrie.

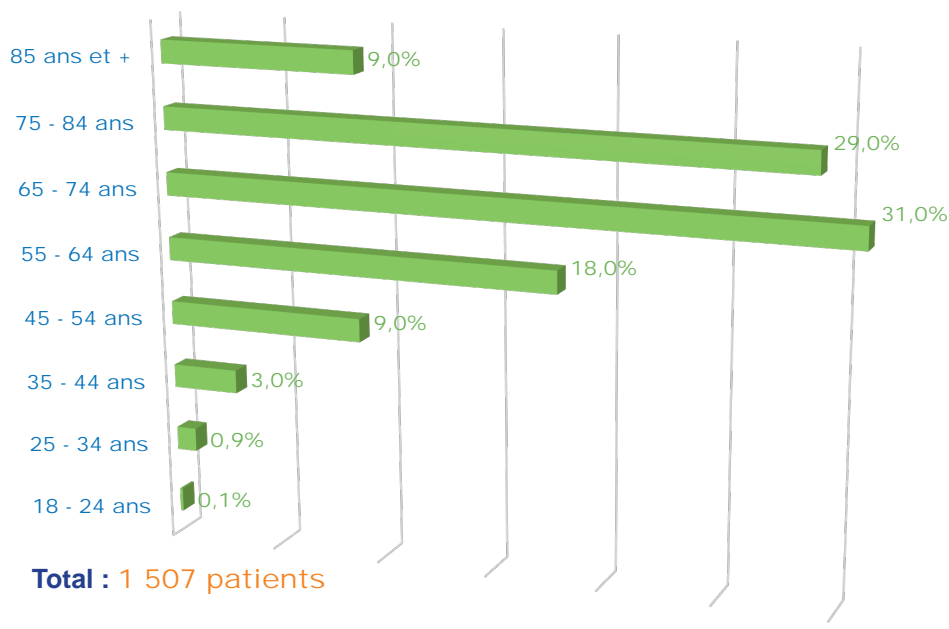
Le plan bleu a également été déclenché dans les EHPAD-USLD afin de protéger les résidents face au virus. Les résidents sont restés confinés dans leurs chambres lors des périodes les plus intenses de l'épidémie. Des restrictions de visites et un renforcement des mesures sanitaires ont également été mis en place afin de limiter les risques de contamination.

# Bilan 2025 sur la cancérologie du 3C au CHAM

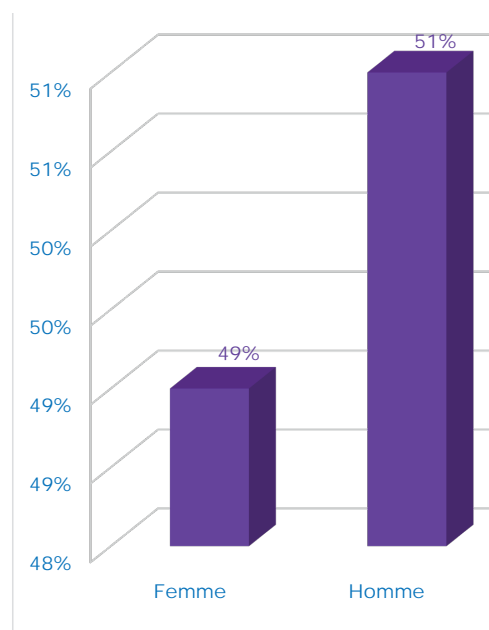
Le Centre de Coordination en Cancérologie (3C) est chargé de la mise en œuvre du plan cancer au sein du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) et dans les différentes structures qui lui sont rattachées : le Centre de Radiothérapie Louis Gray d'Amilly, Hôpital Jeanne d'Arc de Gien et le Centre Hospitalier de Pithiviers.

Le 3C représente l'ensemble du personnel médical, paramédical, médico-social, administratif, associatif et bénévoles impliqués dans la prise en charge du cancer. Les données ci-dessous correspondent aux patients atteints d'un cancer, suivis au CHAM, tous traitements confondus (données OncoCentre).

## Nombre de patients par tranches d'âge



## Nombre de patients par sexe



## Nombre de patients pris en charge par spécialité (les plus fréquentes)

- 1 ▶ **Sénologie (sein) :** 426
- 2 ▶ **Urologie :** 273
- 3 ▶ **Digestif :** 272
- 4 ▶ **Thoracique :** 201
- 5 ▶ **Hématologie :** 139
- 6 ▶ **Gynécologie :** 98
- 7 ▶ **ORL :** 56
- 8 ▶ **Dermatologie :** 26

## Cancers les plus fréquents

- ▶ **Cancer du sein**
- ▶ **Cancer du côlon**
- ▶ **Cancer de la prostate et vessie**
- ▶ **Cancer du poumon**
- ▶ **Lymphome Hodgkinien ou non Hodgkinien**
- ▶ **Leucémie chronique et aiguë du sujet âgé**
- ▶ **Myélome et myélodysplasie**
- ▶ **ORL**
- ▶ **Dermatologie**

## En chiffres

- ▶ **Nombre de séjours avec traitement de chimiothérapie** 9 003  
dont 8 929 séances réalisées en Hôpital de Jour
- ▶ **Nombre moyen de patients pris en charge en radiothérapie par jour** 80

## Spécialistes médicaux du 3C

Oncologue, hématologue, oncoradiothérapeute, urologue, chirurgien viscéral, gastro-entérologue, gynécologue, pneumologue. Présence en RCP\* de 2 chirurgiens thoraciques et d'un pneumologue, exerçant en libéral.

\* RCP : Réunion de Concertation Pluridisciplinaire

## Soins de support proposés aux patients atteints d'un cancer et suivis au CHAM

- ▶ **Sophrologie**
- ▶ **Socio-esthétique**
- ▶ **Activité physique adaptée**
- ▶ **Prise en charge diététique**
- ▶ **Accompagnement social**
- ▶ **Stomathérapie**
- ▶ **Casque de réalité virtuelle**
- ▶ **Hypnose médicale**

## Soins de support en oncologie : quelques chiffres pour 2025

**287** patients ont bénéficié de séances de **Socio-Esthétique**

**192** prises en charge **Diététiques**

**36** demi-journées de **Sophrologie** avec **161** patients bénéficiaires

**50** séances d'**Activité Physique Adaptée** pour **43** bénéficiaires

**26** patients ont bénéficié de séances d'**Hypnose Médicale**



Activité Physique Adaptée



Socio-Esthétique



Stomathérapie

## Journées de prévention et d'information

Chaque année, le 3C participe à l'événement **Octobre Rose**, mois de sensibilisation sur le cancer du sein.

Il s'agit du cancer le plus fréquent chez la femme. Le dépistage est réalisé chez les femmes entre 50 ans et 74 ans, par une mammographie tous les 2 ans.

Le 3C a mené une action de prévention avec la mairie de Ferrières-en-Gâtinais. Une **marche solidaire** a été organisée au profit du CHAM.

Il répond également présent à **Mars Bleu**, mois de sensibilisation sur le cancer colorectal. Il s'agit du 3ème cancer le plus fréquent chez l'homme. Le dépistage s'effectue entre 50 et 74 ans, par la recherche de sang dans les selles. Le test est à faire tous les 2 ans.

Chaque année en Mars, le 3C tient une **Assemblée Générale** sur l'activité en cancérologie invitant la direction et tous les professionnels de santé impliqués dans la prise en charge des patients.

Il participe aussi à la journée d'information et de partage sur le cancer du poumon organisée dans les centres hospitaliers de France avec **CAP Poumons** (Comprendre, Agir, Partager).

Chaque année, il participe à la **Journée Montargoise de Cancérologie et Soins de Support**, qui se déroule au mois de juin. Elle est organisée par l'association Marie Curie de Cancérologie de Montargis, en partenariat avec le Rotary Club.

Le 3C participe activement aux **Rendez-vous du CHAM**, journée d'information de l'hôpital dédiée à informer les professionnels de santé et les usagers sur différents thèmes de santé.

Dans le cadre d'octobre rose et à la demande du lycée professionnel Jeanette Verdier, le 3C est intervenu auprès des élèves, pour mener des actions d'information sur la cancérologie.

# Les promotions professionnelles

## Évolution de carrière possible au sein du CHAM

Chaque année, entre les mois de septembre et octobre, le service de la formation continue du CHAM lance une campagne d'information qui porte sur les études promotionnelles. Cette communication, destinée à l'ensemble des encadrants, précise les modalités et les échéances pour le dépôt des candidatures.

### Un dispositif accessible à tous les agents

Tous les agents du CHAM, qu'ils soient titulaires, contractuels (CDI ou CDD) ou stagiaires peuvent bénéficier de ce dispositif. Il contient un large éventail de diplômes du secteur sanitaire et social (formation AS, IDE, cadre de santé...). Le contrat doit toutefois couvrir la totalité de la formation, et titulaire ou non, l'agent doit remplir les conditions requises pour l'inscription aux épreuves.

### Une prise en charge complète

Les études promotionnelles permettent aux professionnels du CHAM de bénéficier d'un financement complet pour suivre une formation, tout en conservant leur statut d'agent. Dans ce cadre, les frais pédagogiques, de transport, d'hébergement et de restauration sont pris en charge selon des barèmes réglementaires. Par ailleurs, les agents continuent de recevoir leur rémunération principale durant toute la durée de la formation.

### Une procédure interne structurée

En interne, au CHAM, pour pouvoir accéder à ce dispositif, l'agent doit fournir un dossier pédagogique en lien avec son projet de formation. Il est important que l'agent signale son projet de formation au service de la formation continue. Par la suite, il devra passer devant un jury promotionnaire, composé de représentants de la direction et de l'encadrement. Ce jury évalue notamment la cohérence et la maturité du projet professionnel.

À l'issue de cette étape, un avis est rendu. En cas d'avis positif, le service formation transmet le dossier auprès de l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier (ANFH), qui étudie les demandes dans le cadre d'une commission. Les financements sont assurés par l'ANFH, par le CHAM via des crédits mutualisés, ou par l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour certaines formations spécifiques comme les Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) ou la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) d'Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'État (IBODE).

Tous les agents peuvent bénéficier de la promotion professionnelle, sans quota appliqué au sein du CHAM.

### Un engagement de la part des agents

En contrepartie du financement accordé, les agents doivent s'engager à servir au sein de la fonction publique hospitalière pour une durée équivalente à 3 fois la durée de la formation, dans la limite de 5 ans. Par exemple, la formation infirmière dure 3 ans et entraînerait un engagement de 5 ans. À défaut, ils doivent rembourser les sommes au prorata de la durée de l'engagement non respecté.

### Les diplômes et formations disponibles

Les parcours concernés sont variés et couvrent de nombreuses évolutions professionnelles : agent de service hospitalier vers aide-soignant, aide-soignant vers infirmier, spécialisations infirmières (IBODE,



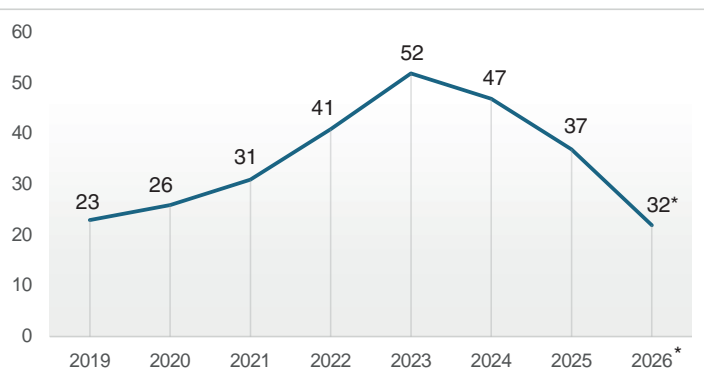
IADE), infirmier vers cadre de santé, ou encore d'autres diplômes inscrits sur une liste nationale. Le CHAM propose également la préparation au concours, principalement pour les cadres de santé mais aussi pour les concours d'aide-soignant ou d'infirmier.

**Liste des diplômes et certificats du secteur sanitaire et social relevant des études promotionnelles :**

- Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture
- Diplôme d'état d'aide-soignant
- Diplôme d'état d'infirmier
- Diplôme de sage-femme
- Diplôme de masseur-kinésithérapeute
- Diplôme d'état d'ergothérapeute
- Diplôme d'état de psychomotricien
- Certificat de capacité d'orthoptiste
- Diplôme d'état de manipulateur d'électroradiologie médicale - MERM
- Diplôme d'état de technicien en analyses biomédicales
- Diplôme d'état de puéricultrice
- Diplôme d'état d'infirmier anesthésiste
- Diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire
- Diplôme d'état d'infirmier en pratique avancée
- Diplôme de cadre de santé
- Diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social - DEAES
- Diplôme d'état d'assistant de service social - DEASS
- Diplôme d'état de moniteur-éducateur

- Diplôme d'état d'éducateur technique spécialisé
- Diplôme d'état d'éducateur spécialisé
- Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - DEJEPS
- Diplôme d'état d'éducateur et de jeunes enfants
- Diplôme d'état de conseiller en économie sociale et familiale - CESF
- Certificat d'Aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale - CAFERUIS
- Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - BPJEPS
- Brevet d'état d'animateur technicien de la jeunesse et de l'éducation populaire - BEATEP
- Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière - PPH
- Diplôme d'assistant de régulation médicale - ARM

Nombre d'agents en études promotionnelles (tout confondu : formation + niveau)



\* dont 10 professionnels du CHAM supplémentaires qui débiteront leurs études promotionnelles à la rentrée de septembre 2026, sous réserve d'admission et financement.



# Inauguration de l'extension du CHAM



Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise (CHAM) a inauguré l'extension majeure de ses infrastructures le 10 avril 2026, marquant l'aboutissement d'un chantier d'envergure engagé en 2019 et dont les travaux se sont achevés fin mars 2026.

Ce programme ambitieux répond à un double objectif : adapter les capacités hospitalières à l'augmentation constante de l'activité et offrir aux patients comme aux professionnels des conditions de prise en charge et de travail optimales.

Ouvert en 1989 pour accueillir 15 000 passages annuels aux urgences, le CHAM enregistre aujourd'hui plus de 60 000 passages par an. Cette évolution majeure, conjuguée aux besoins croissants du territoire de l'Est du Loiret, a rendu indispensable une modernisation profonde des infrastructures.

Le projet global représente un investissement total de 22 millions d'euros, dont 7 millions financés par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

## Rappel du calendrier du projet

- **2018-2019** : Validation du projet et études de conception.
- **2020** : Démarrage des travaux.
- **15 octobre 2021** : Avis favorable de la commission de sécurité pour la phase 1 (chambre mortuaire, lingerie, magasin).
- **15 et 30 mai 2023** : Avis favorable de la

commission de sécurité pour la phase 2A (urgences - rez-de-chaussée).

- **14 février 2024** : Avis favorable de la commission de sécurité pour la phase 2B (nouveaux blocs opératoires et obstétricaux).
- **Juin 2024** : Inauguration et mise en service des nouveaux blocs opératoires et obstétricaux (extension).
- **15 novembre 2024** : Avis favorable de la commission de sécurité pour la phase 3A (urgences - RDC 2 et R+1).
- **13 décembre 2024** : Inauguration des nouvelles urgences (extension).
- **19 juin 2025** : Avis favorable de la commission de sécurité pour la phase 3A (SSPI et GHR - R+2).
- **Automne 2025 - mars 2026** : Fin des travaux de réorganisation et d'aménagements complémentaires (phase 3B - finalisation du bloc urgences).
- **12 mars 2026** : Avis favorable de la commission de sécurité pour la réception finale des travaux et l'ouverture complète au public.
- **10 avril 2026** : Inauguration officielle de l'ensemble du programme d'extension.

Les travaux ont été réalisés tout en maintenant la continuité des soins, nécessitant une mobilisation importante des équipes médicales, soignantes, techniques et administratives.

## Réalisations majeures du projet

### Des urgences entièrement repensées

Les nouvelles urgences s'étendent désormais sur 2 304 m<sup>2</sup> contre 1 586 m<sup>2</sup> auparavant, soit 50 % de surface supplémentaire.

Le service dispose de 18 box de consultation, dont un dédié aux circuits courts, ainsi que de 4 salles d'urgences vitales. Les circuits adultes et pédiatriques sont distincts et l'organisation en « marche en avant » garantit fluidité, confidentialité et sécurité des prises en charge. Une maison médicale de garde et PASS (Permanence d'Accès aux Soins de Santé) complète le dispositif à proximité immédiate.

Un scanner de dernière génération, le Revolution Maxima, dédié aux urgences, est opérationnel depuis novembre 2024. Il permet une prise en charge diagnostique plus rapide, une réduction des délais d'attente et une meilleure organisation des flux.

### Un bloc opératoire modernisé et renforcé

L'extension et la restructuration du bloc opératoire constituent un axe majeur du projet.

Lors de son inauguration en juin 2024, la nouvelle partie du bloc opératoire comprenait six salles d'opération, dont une dédiée aux césariennes en urgence, ainsi que des salles spécifiquement adaptées aux interventions orthopédiques. Elle est équipée de technologies de dernière génération, notamment d'un système de « video management ».

La phase finale des travaux a permis d'ajouter une salle d'opération supplémentaire, de nouveaux vestiaires pour le personnel du bloc, une salle de décontamination entièrement repensée ainsi qu'une Salle de Surveillance Post-Interventionnelle (SSPI) agrandie, adaptée au développement de l'activité, notamment ambulatoire.

La surface totale du bloc opératoire atteint désormais 1 850 m<sup>2</sup>, soit 550 m<sup>2</sup> supplémentaires. Cette modernisation renforce la sécurité, la performance organisationnelle et la qualité de prise en charge des patients.

### Un bloc obstétrical centré sur la sécurité et le bien-être

Le nouveau bloc obstétrical a été conçu pour concilier technicité et humanité. Il comprend deux salles de pré-travail, dont une « salle nature » équipée d'une baignoire balnéo, ainsi que trois salles de travail. L'organisation a été optimisée afin de répondre aussi

bien aux situations physiologiques qu'aux urgences obstétricales.

### Une nouvelle unité GHR (Grossesses à Haut Risque)

L'extension a permis l'ouverture complète d'une unité dédiée aux Grossesses à Haut Risque (GHR). Celle-ci offre un suivi médical et paramédical renforcé, une prise en charge sécurisée des grossesses complexes et des locaux spécifiquement adaptés et identifiés.

Cette unité constitue un progrès majeur pour le territoire, en limitant les transferts vers d'autres établissements et en sécurisant le parcours des patientes.

### L'unité Médico-Judiciaire (UMJ) dans ses nouveaux locaux

L'Unité Médico-Judiciaire (UMJ) a intégré ses nouveaux espaces dans le cadre de l'extension, adossée aux urgences.

Ces locaux permettent une meilleure confidentialité des consultations, des conditions d'accueil adaptées aux situations sensibles ainsi qu'une amélioration des conditions de travail des professionnels.

### Un projet au service de la qualité des soins et des équipes

Au-delà des surfaces et des équipements, cette extension traduit une volonté forte d'adapter l'offre de soins aux besoins du territoire. Un engagement en faveur de la qualité de vie au travail et une modernisation durable des infrastructures hospitalières.

Malgré la complexité d'un chantier en site occupé, les équipes ont su maintenir la continuité et la qualité des soins.

### Le CHAM, établissement de référence de l'Est du Loiret

Avec cette extension désormais achevée, le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise confirme son rôle structurant sur le territoire, sa capacité d'adaptation aux évolutions démographiques et son engagement en faveur d'une médecine moderne, sécurisée et humaine.

L'inauguration du 10 avril 2026 marque l'aboutissement d'un projet collectif ambitieux. L'ensemble de ces réalisations démontre l'engagement du CHAM à se moderniser, à s'adapter aux besoins croissants de la population de l'Est du Loiret et à offrir une haute qualité des soins, avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

# La Direction des Services Numériques

La Direction des Services Numériques (DSN) du CHAM accompagne au quotidien les professionnels de l'établissement dans l'évolution de leurs pratiques, en mettant à leur disposition des outils numériques fiables, sécurisés et adaptés aux besoins du terrain.

Dans un environnement hospitalier exigeant, la transformation numérique repose avant tout sur une organisation claire, des compétences identifiées et une forte proximité avec les usages métiers. Le numérique n'est pas une fin en soi : il constitue un levier au service du travail des équipes et de la qualité de la prise en charge des patients.

La DSN intervient sur l'ensemble du cycle de vie du système d'information, depuis la conception et le déploiement des solutions jusqu'à leur exploitation, leur sécurisation et leur amélioration continue. Elle s'appuie pour cela sur une organisation structurée autour de cinq pôles complémentaires, chacun contribuant au bon fonctionnement et à l'évolution de l'établissement.

## Innovation et intelligence artificielle : une approche responsable et au service des usagers

L'innovation numérique, et en particulier l'intelligence artificielle (IA), occupe aujourd'hui une place croissante

dans le champ hospitalier. Au CHAM, ces sujets sont abordés avec pragmatisme et responsabilité, en veillant à ce qu'ils répondent à des besoins concrets des professionnels.

La DSN est avant tout au service des agents. Les solutions numériques n'ont de sens que si elles facilitent le travail quotidien des équipes, sécurisent les pratiques et améliorent les organisations. L'innovation est pensée comme un moyen d'accompagner les professionnels et, in fine, de contribuer à une meilleure prise en charge des patients.

L'IA n'est pas envisagée comme une finalité technologique, mais comme un levier potentiel d'aide à la décision, d'optimisation de certains processus et d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins. Son intégration s'inscrit dans une logique éthique, maîtrisée et progressive, en cohérence avec les valeurs du service public hospitalier.

Cette démarche est portée par l'engagement des équipes de la DSN, dont l'expertise permet de transformer les orientations stratégiques en solutions opérationnelles, utiles sur le terrain.

"Je souhaite remercier l'ensemble des équipes de la DSN pour leur engagement, leur adaptabilité et leur professionnalisme. Leur travail contribue chaque jour à un objectif commun : un hôpital plus efficace, plus sûr, et toujours centré sur la qualité de la prise en charge des patients."

Le numérique fait aujourd'hui pleinement partie du quotidien de l'hôpital. Derrière chaque application, chaque outil utilisé dans les services, il y a une même volonté : faciliter le travail des équipes et sécuriser la prise en charge des patients.

À la DSN, cette ambition est portée collectivement par des équipes engagées, qui travaillent chaque jour aux côtés des professionnels médicaux, soignants et administratifs. Souvent sollicités, parfois dans l'urgence, toujours en lien avec le terrain, les agents de la DSN mettent leurs compétences et leur sens du service public au service de l'établissement.

L'innovation et l'intelligence artificielle s'inscrivent dans cette continuité. Elles viennent en appui des professionnels, pour améliorer les organisations, fiabiliser les processus et dégager du temps utile pour le soin.



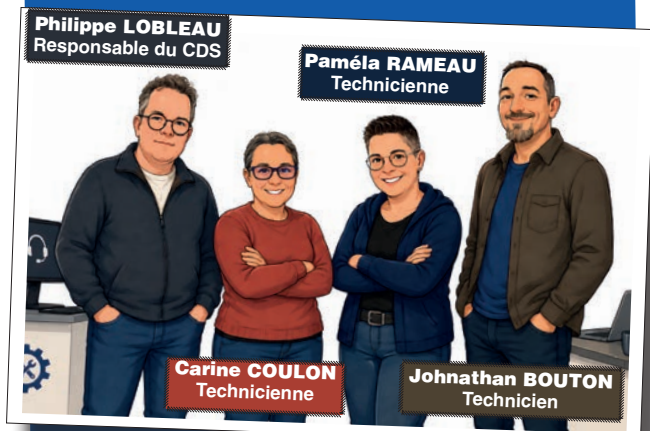
L'administratif... mais pas que !

- Devis, commandes, factures, tableaux de bord, préparation à la clôture
- Encadrement, congés, ordres de missions, fournitures
- Prêt matériel, salles, cartes CPE et mille petites choses en plus

"Je fais tourner l'administratif au quotidien pour que tout roule..."

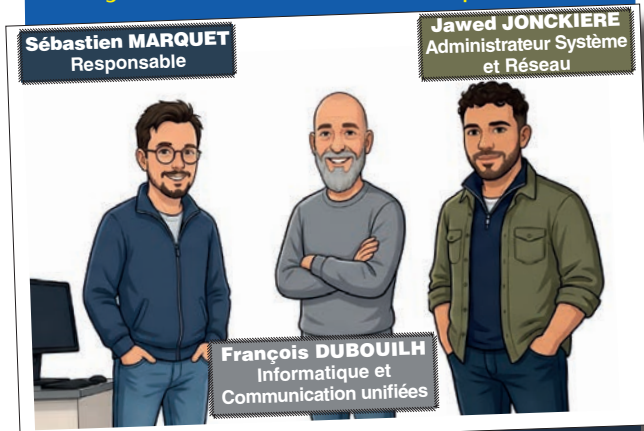
Efficacité, organisation et toujours dans la bonne humeur !

## Support Informatique - CDS



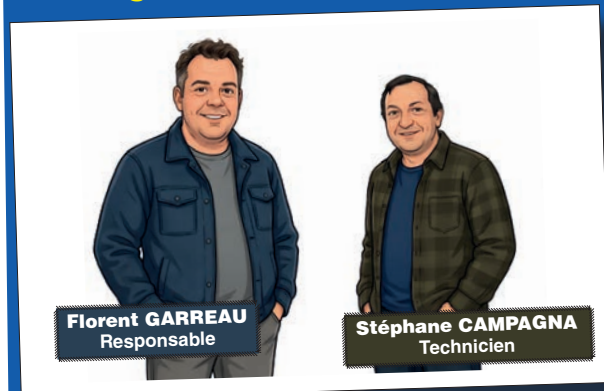
Le support informatique assure l'assistance informatique auprès des utilisateurs confrontés à diverses difficultés, afin de garantir un environnement de travail fiable et optimal. Le CDS intervient en cas de panne, prend en charge le déploiement et le renouvellement du matériel, et assure également la gestion des appels téléphoniques liés aux différentes problématiques informatiques.

## Pôle Infrastructures, Système réseau, Téléphonie



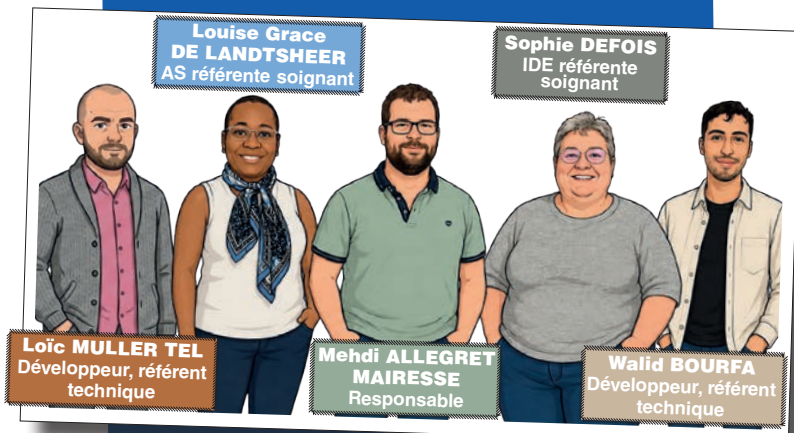
Le pôle infrastructure garantit la disponibilité, la performance et la sécurité des socles techniques du système d'information. Serveurs, gestion du poste de travail, réseaux, base de données, sécurité et téléphonie constituent des éléments essentiels au fonctionnement quotidien du CHAM et à la continuité des soins.

## Pôle Digitalisation et Performances



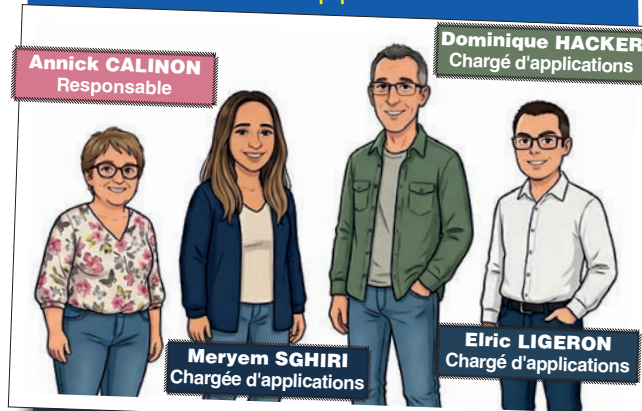
Le pôle digitalisation et performances agit au cœur de la transformation de l'établissement, en simplifiant les organisations, en fluidifiant les processus et en développant des pratiques plus modernes et efficaces au service des professionnels.

## Pôle Dossier Informatisé Patient



Le pôle dossier informatisé patient accompagne les équipes médicales et soignantes dans l'usage et l'évolution du DPI. Il veille à la qualité, à la cohérence et à la sécurité des données de santé, afin de soutenir les pratiques de soins et d'améliorer la continuité de la prise en charge des patients.

## Pôle Applicatif



Le pôle applicatif veille à la performance et à la disponibilité des applications métiers tout au long de leur cycle de vie. Au service des professionnels, il les accompagne dans l'expression de leurs besoins, la recherche et le déploiement de nouvelles solutions ainsi que leur intégration au système d'information hospitalier.

Acteur essentiel de la continuité de service, il assure le traitement des incidents, la maintenance corrective et évolutive, la sécurisation et l'optimisation des environnements applicatifs.



## Un anniversaire exceptionnel au Fil de l'Eau

Le 24 mars 2026, de 14h30 à 16h, l'EHPAD Le Fil de l'Eau a eu le plaisir de célébrer les 104 ans de Madame B, entourée des équipes soignantes, du service animation, du médecin et de l'encadrement.

À cette occasion exceptionnelle, Madame B s'est vu offrir un magnifique bouquet de fleurs. Très touchée par cette attention, elle a exprimé une grande émotion et une joie sincère.

Cet événement a également été porté par un projet initié par un étudiant infirmier de deuxième année de l'IFPS de Châlette-sur-Loing, qui a souhaité offrir à Madame B un moment musical unique. Grâce à son engagement, un concert de chansons a été organisé, alternant interprétations a cappella et accompagnement par des musiciens du Conservatoire de Montargis, illustrant une belle dynamique de partenariat.

Ce temps artistique et intergénérationnel a rencontré un vif succès. Madame B, au cœur de cette célébration, ainsi que l'ensemble des résidents présents, ont pleinement apprécié ce moment convivial et riche en émotions.

Cette initiative témoigne de la qualité d'accompagnement proposé au Fil de l'Eau, fondé sur la personnalisation des projets, l'ouverture sur l'extérieur et la valorisation des parcours de vie des résidents.





# Chirurgie Gynécologique

## Le CHAM adopte la technique vNOTES



Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montarquoise poursuit le développement de son offre de soins en chirurgie gynécologique grâce à l'intégration de la technique vNOTES (Vaginal Natural Orifice

Transluminal Endoscopic Surgery), une approche innovante de chirurgie mini-invasive.

Déjà utilisée dans plusieurs centres hospitaliers universitaires en France et en Europe, cette technique permet de réaliser certaines interventions gynécologiques par voie vaginale assistée par endoscopie, sans incision visible au niveau de l'abdomen. Sa mise en œuvre ce jour tient à la fois de la volonté d'une orientation institutionnelle vers la chirurgie mini-invasive et ambulatoire, ainsi que d'une synergie multi-équipes (Gynécologie, Pharmacie, Anesthésie-Bloc opératoire).

### Une chirurgie moins invasive pour les patientes

La technique vNOTES est aujourd'hui utilisée pour différentes interventions gynécologiques telles que :

- l'hystérectomie (ablation de l'utérus)
- la chirurgie des trompes
- l'ablation des ovaires
- certaines interventions liées aux kystes ovariens
- ou encore la ligature des trompes

Cette approche présente plusieurs bénéfices pour les patientes :

- absence de cicatrice abdominale
- diminution des douleurs post-opératoires

- récupération plus rapide
- réduction de la consommation d'antalgiques
- développement de la prise en charge en ambulatoire pour certaines interventions

En combinant les avantages de la chirurgie vaginale et de la chirurgie endoscopique, le vNOTES constitue une évolution importante dans les pratiques de chirurgie gynécologique mini-invasive.

### Une expertise développée au CHAM

Deux praticiens ont été formés au vNOTES, le Dr Nyamkos à Clermont-Ferrand et le Dr Mabrouk à Strasbourg. Ce dernier met en pratique cette technique depuis un an au sein du service. Un troisième praticien sera prochainement formé, afin de pérenniser cette offre de soins auprès des patientes.

Le déploiement de cette pratique s'inscrit dans une volonté d'innovation médicale et d'amélioration continue de la qualité de prise en charge des patientes. Il démontre également l'engagement des équipes médicales du CHAM à proposer des techniques modernes, adaptées aux évolutions de la chirurgie gynécologique.

### Une dynamique d'innovation au service des patientes

Le développement du vNOTES au CHAM participe à la modernisation des parcours de soins et à la sécurisation des pratiques chirurgicales vers des techniques toujours moins invasives, et principalement axées vers la chirurgie ambulatoire. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans les orientations du CHAM et du pôle Femme-Enfant : proposer une offre de soins de proximité, innovante et de qualité, au bénéfice des patientes.



Séance de relaxation par la réalité virtuelle



Spectacle de Noël pour les enfants du personnel

# Les actions mises en place au CHAM pour le bien-être de son personnel



Service de conciergerie Happytal



Réalisation lors d'ateliers créatifs

Le Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise propose des activités, destinées au bien-être de son personnel. Tout au long de l'année, le CHAM déploie de nombreuses actions visant à améliorer la qualité de vie au travail et à favoriser l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Les professionnels hospitaliers peuvent profiter de séances de détente, de journée pour prendre soin de soi, de sorties sportives, solidaires et conviviales, d'un service de conciergerie, et bien d'autres choses.

## Des activités sportives et de détente

Dans une volonté de promouvoir la santé et le

bien-être au travail, notre établissement propose à ses professionnels différentes activités physiques\*, accessibles gratuitement en dehors de leur temps de travail. Des séances de pilates sont ainsi organisées afin de favoriser la détente, la souplesse et la prévention des troubles musculosquelettiques. Ces temps sportifs contribuent également à renforcer la cohésion entre les professionnels dans un cadre convivial.

## Ateliers créatifs

Des ateliers créatifs sont également proposés en alternance avec le Pilates. Ces moments permettent de développer la créativité et d'offrir une parenthèse dans le quotidien professionnel. Ils participent

également au renforcement du lien social entre les agents.

### Service de conciergerie

Afin de faciliter le quotidien de ses professionnels, le CHAM met à disposition un service de conciergerie. Celui-ci permet notamment de récupérer des courses, déposer du linge au pressing ou encore accéder à divers services pratiques directement sur le lieu de travail. Ce dispositif contribue à alléger la charge mentale et à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

### Crèche pour les enfants du personnel

Notre établissement accompagne ses agents dans leur vie familiale grâce à une crèche dédiée aux enfants du personnel. Celle-ci propose des horaires atypiques, adaptés aux contraintes du milieu hospitalier, permettant ainsi une meilleure conciliation entre obligations professionnelles et organisation familiale.

### Journées bien-être

Plusieurs fois par an, des journées bien-être sont organisées au CHAM avec l'aide de différents partenaires. Au programme (liste non exhaustive) : massage des pieds, lumino-relaxothérapie, massage Amma assis, relaxation par réalité virtuelle... Des moments de détente proposés gratuitement au personnel.

Des petits déjeuners sont également proposés plusieurs fois dans l'année aux professionnels de santé, en partenariat avec la MNH. Il s'agit de moments conviviaux.



### Spectacle de Noël

Chaque année, un spectacle de Noël est proposé aux enfants du personnel. Organisé par la Direction des Ressources Humaines, cet événement festif rassemble les familles autour d'animations, d'un spectacle et d'un goûter. Il constitue un moment privilégié, attendu par les agents et leurs enfants.

### Food-trucks

Le CHAM accueille, sur son site principal, plusieurs food-trucks présents le midi et le soir. Salades, burgers, glaces et autres propositions gourmandes viennent ainsi compléter l'offre de restauration accessible aux professionnels, patients, visiteurs et accompagnants.

### Sorties sportives et solidaires

Chaque année, des sorties sportives, solidaires et conviviales sont proposées : randonnée au profit d'une association, course à pied pour financer les soins de support proposés gratuitement aux patients, challenge interentreprises, etc. De nombreuses possibilités de sorties alliant engagement, prévention et convivialité.

D'autres projets sont actuellement à l'étude au sein de notre établissement afin de poursuivre l'amélioration de l'environnement de travail et du cadre de vie des professionnels. Ces réflexions s'inscrivent dans une démarche continue visant à renforcer le bien-être au quotidien et l'attractivité de l'établissement.





# La bientraitance au CHAM

Un engagement quotidien pour des soins humains et de qualité

La bientraitance constitue aujourd'hui un axe majeur des établissements de santé. Au CHAM, elle représente une démarche collective visant à promouvoir le respect, l'écoute et la dignité de chaque patient, tout en garantissant des conditions de travail bienveillantes pour les professionnels.

Au sein du CHAM, elle s'inscrit dans un projet global de qualité et de sécurité des soins, porté par l'ensemble des équipes. La bientraitance repose sur un principe fondamental qui est « placer la personne au cœur des soins » avec une seule idée :

**« Chaque patient est une personne unique, avec son histoire, ses fragilités et ses choix »**

La bientraitance est bien plus qu'un concept, elle constitue une culture professionnelle fondée sur le respect, l'écoute et la dignité.

Le CHAM ainsi que tous ses professionnels sont engagés et impliqués pour :

- assurer des soins personnalisés, respectant l'autonomie et les préférences du patient
- favoriser une communication claire, honnête et adaptée
- préserver l'intimité, la dignité et le confort dans chaque situation de soin
- agir dans une logique de prévention des risques de maltraitance, qu'elle soit involontaire ou institutionnelle

## Des initiatives concrètes au quotidien

Chaque professionnel contribue, par ses attitudes, gestes, paroles et décisions, à créer un environnement sécurisant et respectueux et la bientraitance se manifeste à travers des actions simples mais essentielles effectuées quotidiennement :

- prendre le temps d'expliquer un geste ou un soin
- adapter sa posture et son langage
- accompagner les familles dans les moments difficiles
- favoriser l'autonomie du patient
- aménager les espaces pour plus de confort et d'intimité
- encourager la participation du patient à son projet de soins

**Ce sont ces attentions répétées qui construisent une culture durable de bientraitance.**

## Un levier pour le bien-être des professionnels

La qualité de nos relations de soins repose aussi sur le bien-être de ceux qui soignent et sont, au quotidien, auprès des patients. La bientraitance inclut donc :

- le respect des conditions de travail
- la reconnaissance des compétences
- le soutien aux équipes face aux situations difficiles
- la promotion d'une culture d'écoute et de coopération

Les professionnels du CHAM, plus soutenus et écoutés, sont des professionnels plus disponibles et sereins dans la relation au patient.

*Merci à vous tous de poursuivre cette dynamique collective qui valorise l'attention portée à l'autre ainsi que l'humanité portée dans vos pratiques.*

*N'oublions pas : La bientraitance n'est pas seulement l'absence de maltraitance : c'est une attitude proactive, cherchant à améliorer continuellement l'accompagnement.*

*La bientraitance au CHAM :  
Une démarche institutionnelle structurée  
« La commission de la Bientraitance »*

# Portrait de Yoann TALENS

## Enseignant en Activité Physique Adaptée au service de Rééducation

Depuis novembre 2023, Yoann TALENS met son énergie et son expertise au service des patients du CHAM. Enseignant en Activité Physique Adaptée et Santé (EAPA), il accompagne au quotidien des personnes aux profils variés afin de leur redonner confiance dans leurs capacités physiques et les aider à retrouver autonomie et bien-être.

Passionné de sport depuis toujours, Yoann TALENS a construit un parcours mêlant santé, pédagogie et pratique sportive. Après une licence STAPS Activité Physique Adaptée, il poursuit avec une maîtrise en ergonomie de la motricité. En parallèle, il obtient son DEJEPS de Judo-Jujitsu et disciplines associées. Une double compétence qui reflète parfaitement sa vision de l'accompagnement : adapter l'activité physique à chacun tout en transmettant les valeurs du sport.

Avant de rejoindre le CHAM, il exerce pendant dix ans en EHPAD en tant qu'éducateur sportif. Il y développe des séances de gymnastique douce, de taï-chi-chuan adapté ou encore de prévention des chutes, toujours avec le même objectif : préserver l'autonomie des résidents et favoriser leur qualité de vie.

Au CHAM, son métier consiste à concevoir et animer des séances d'activité physique adaptées aux capacités et aux besoins des patients. Maintien de l'autonomie, réentraînement à l'effort, prévention des chutes ou sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique : les objectifs sont multiples. Mais pour Yoann TALENS, l'essentiel reste avant tout « de redonner confiance et envie de bouger en toute sécurité ».

Pour exercer ce métier, il estime que deux qualités sont indispensables : l'écoute et l'adaptation. Chaque patient étant différent, il est essentiel de proposer une prise en soin personnalisée, sécurisée et motivante. Une approche humaine qu'il apprécie particulièrement dans son quotidien professionnel.

Cette capacité d'adaptation, il la cultive aussi dans sa pratique sportive personnelle. Judoka depuis plus de 34 ans et pratiquant de kata depuis plus



Yoann TALENS et sa binôme Lucie BRONNER lors de leur participation aux Championnats d'Europe de Judo Kata 2026 à Sarajevo.

de 10 ans, Yoann TALENS a récemment participé au Championnat d'Europe de Judo Kata organisé à Sarajevo, en Bosnie-Herzégovine, les 16 et 17 mai 2026. Aux côtés de sa partenaire Lucie BRONNER, championne du monde vétérans 2024 en judo combat, il représentait la France au sein du Groupe France.

Le kata, discipline technique du judo, se distingue des combats traditionnels. Ici, pas d'affrontement direct : les compétiteurs présentent une suite codifiée de techniques où précision, synchronisation et maîtrise sont minutieusement évaluées par les juges. Une discipline exigeante qui demande rigueur, confiance mutuelle et persévérance.

« Cette compétition m'a appris que la persévérance, la rigueur et le travail d'équipe sont essentiels pour progresser à haut niveau », confie-t-il. Malgré les contraintes professionnelles, le duo s'entraîne une à deux fois par semaine, avec des séances de trois heures nécessitant une organisation sans faille.

Yoann TALENS tient également à souligner le soutien apporté par le CHAM dans ce projet sportif : « Sans cette aide, il m'aurait été très difficile de financer ce championnat d'Europe. Ce soutien représente une véritable reconnaissance de mon engagement sportif. »

Entre accompagnement des patients et pratique du judo, Yoann TALENS partage finalement une même philosophie : avancer avec persévérance, ne jamais renoncer et toujours progresser. Une conviction qu'il résume avec une citation du fondateur du judo, Jigoro KANO : « Le succès est le résultat de la persévérance face aux échecs ».

# Les Actualités du CHAM



## 16 février 2026 - Remise d'un chèque pour les soins de support



Le lundi 16 février 2026, la Ligue Contre le Cancer a remis au CHAM un chèque de 4 080 € afin de financer une partie des soins de support, proposés gratuitement aux patients suivis en cancérologie.

Cette remise a également été l'occasion de remercier chaleureusement les organisateurs et bénévoles de la Balade Rose et Course à pied Rose du dimanche 12 octobre 2025, qui a battu tous les records avec 1 679 participants, 1 108 € issus de la vente de goodies et 13 695 € de dons collectés pour soutenir la lutte contre le cancer.

## 6 mars 2026 - Forum de l'orientation de Villemandeur



Le vendredi 6 mars 2026, le CHAM et l'IFPS ont participé au forum de l'orientation de Villemandeur. À cette occasion, les équipes ont présenté plusieurs secteurs de l'établissement, notamment la direction des soins, le bionettoyage et le biomédical.



À cette occasion, différents stands étaient présents afin de faire découvrir aux collégiens et lycéens les métiers du secteur médical et paramédical, ainsi que les différentes formations possibles.

## 12 mars 2026 - Journée Nationale de l'Audition

Le jeudi 12 mars 2026, à l'occasion de la 29e Journée Nationale de l'Audition, organisée sur le thème « Audition et Grand-Âge », le CHAM et ses partenaires se sont mobilisés pour sensibiliser le public à l'importance de la santé auditive chez les personnes âgées.

Installé à l'entrée des consultations externes, le stand a proposé tout au long de la journée des dépistages auditifs gratuits. Plus de 180 tests ont ainsi été réalisés, témoignant d'une forte mobilisation du public autour de cet enjeu de santé et de prévention.



## 17 mars 2026 - Mars Bleu

Le mardi 17 mars, à l'occasion de Mars Bleu, le CHAM organise une journée d'information et de prévention dans son hall d'accueil.

Les équipes du CHAM et leurs partenaires, le Centre de Coordination en Cancérologie, le service de Rééducation, le service Social et Diététique, la Ligue Contre le Cancer et l'association Vie Libre, se sont mobilisés tout au long de la journée pour informer le public sur l'importance du dépistage et de la prévention.

Cette action a permis de rappeler que détecté précocement, le cancer colorectal peut être guéri dans 9 cas sur 10.



## 25 mars 2026 - Journée de sensibilisation sur l'endométriose



Le mercredi 25 mars 2026, le CHAM a organisé une journée de sensibilisation consacrée à l'endométriose dans le hall d'accueil de l'établissement.

Ouvert à tous, ce stand d'information a permis au public de mieux comprendre cette maladie qui touche



une femme sur dix et dont le diagnostic reste encore souvent tardif. Les visiteurs ont pu échanger, poser leurs questions et être sensibilisés aux principaux symptômes de l'endométriose, tels que les douleurs pelviennes, la fatigue chronique ou encore les troubles digestifs et urinaires.

## 1er avril 2026 - Cap sur les métiers de la santé



Le mercredi 1er avril 2026, le CHAM a participé à l'action « Cap sur les métiers de la santé », organisée par la Région et le PETR Gâtinais Montargois, en partenariat avec France Travail. À l'EHPAD-USLD La Cerisaie, des demandeurs d'emploi ont pu découvrir les métiers de l'animation et du bionettoyage, essentiels au bien-être et à l'accompagnement des résidents. Cette immersion a permis aux participants d'échanger avec les professionnels, de mieux connaître ces métiers du secteur médico-social et de découvrir les compétences qu'ils mobilisent au quotidien.

## 2 avril 2026 - Remise du 1er prix du concours national Cuisine Ouverte 2025



Le jeudi 2 avril 2026, l'EHPAD La Clairière a reçu le 1er prix du concours national Cuisines Ouvertes 2025, lors des Journées Vieillesse & Maintien de l'Autonomie au Palais des Congrès de Tours.



Cette récompense vient saluer l'engagement des résidents et des équipes autour de la nutrition, du plaisir de cuisiner et du partage au sein de l'établissement. Félicitations à l'ensemble des participants !

## 9 avril 2026 - Des futurs internes en visite au CHAM

Le jeudi 9 avril 2026, le CHAM a accueilli 8 étudiants de la faculté de médecine de Tours, inscrits en Diplôme d'Études Spécialisées (DES) de réanimation. Encadrés par plusieurs praticiens hospitaliers et universitaires, ces futurs internes ont pu découvrir l'établissement, ses équipes ainsi que ses plateaux techniques. Cette visite s'inscrit dans une démarche de découverte du CHAM et de son environnement de travail, en perspective de leur future formation et d'un éventuel internat au sein de l'établissement.



## 29 avril 2026 - Visite des urgences des 1ères option Santé du Lycée en Forêt



Le mercredi 29 avril 2026, le CHAM a accueilli des élèves de première du Lycée en Forêt de Montargis (option santé) pour une immersion au sein des Urgences. Ils ont découvert les parcours de prise en charge des urgences adultes, pédiatriques et du service d'imagerie médicale, découvrant ainsi le fonctionnement des unités d'urgence.

## 13 mai 2026 - Journée Bien-Être avec la MNH

Le mercredi 13 mai 2026, le CHAM a organisé, en partenariat avec la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH), une journée bien-être destinée au personnel du CHAM.

À l'occasion de cette journée, la MNH a offert un petit déjeuner le matin, ainsi que des séances de lumino-relaxothérapie tout au long de la journée. La lumino-relaxothérapie est une méthode de relaxation qui associe une lumière douce (naturelle ou colorée) à des techniques de détente comme la musique, la respiration ou une ambiance sensorielle. Elle vise à favoriser le bien-être, en réduisant le stress et l'anxiété, en améliorant la relaxation, et parfois en facilitant l'endormissement.



## 28 mai 2026 - Mai à vélo



Le jeudi 28 mai 2026, l'ACEF Val-de-France a organisé une journée solidaire dans le cadre de « Mai à vélo », en partenariat avec le CHAM.

Installé dans le hall d'accueil, l'événement proposait aux personnels, patients et visiteurs de participer à un défi sportif sur vélo d'appartement ou pédalier, au choix. Chaque kilomètre parcouru permettait de reverser 1 € à l'association ACEHAM (Au Cœur des Enfants Hospitalisés de l'Agglomération Montargoise). Au total, 160 kilomètres ont été parcourus par les nombreux participants.



En fin d'après-midi, un don de 500 €, correspondant au montant arrondi par l'ACEF Val-de-France, a été remis à l'association.

Dans le cadre de sa venue au CHAM, l'ACEF Val-de-France en a profité pour remettre un chèque de 3500 € à M. Perret, directeur des ressources humaines, dans le cadre de la QVCT (qualité de vie et des conditions de travail). Ce montant servira à financer des séances bien-être destinées au personnel hospitalier, après leur temps de travail, notamment des séances de Pilates et des ateliers créatifs.



# ZOOM

# SUR LA QUALITÉ

## L'audit de surveillance Qualiopi et le dépôt de sang - retour visite de l'ARS.



### Le retour de l'audit de surveillance Qualiopi

#### Points forts :

- Moyens techniques
- Projet pédagogique
- Réunions pédagogiques (traçabilité)
- Stabilité de l'équipe pédagogique
- Guide des apprenants
- Outil "Formeis" adapté et maîtrisé
- Suivi et communication : taux de réussite & employabilité
- Satisfaction des apprenants
- Gestion du handicap

#### Axes d'amélioration :

- Préciser l'information sur l'absence de passerelle pour les formations dispensées
- Indiquer la date d'enregistrement des formations (autorisation d'activité)
- Indiquer les versions sur les documents
- Harmoniser l'organisation / suivi des formations continues (documents / outils)



### Le dépôt de sang - Retour visite de l'ARS



#### Réglementation - Dépôt de sang

- Agrément et autorisation ARS pour 5 ans
- Critères : conformité de l'établissement et de l'activité
- Qualification (responsable du

dépôt de sang, locaux, matériel et personnel)

- Organisation du transport des PSL
- Traçabilité et conventions avec l'EFS



#### Inspection ARS - 12 mars 2026

- Visite réalisée dans un climat de confiance
- Organisation conforme du dépôt de sang
- Gestion adaptée à une forte activité de transfusion → Activité > 5 000 PSL/an



#### Réajustements

- Réaliser un avenant à la convention avec l'EFS → Mise à jour de la référence du nouveau dé-congélateur de plasma

Visite annuelle obligatoire par l'Établissement Français du Sang (EFS)

**PROCHAINS  
RDV 2026**

**ISO Pharmacie :  
Octobre  
2026**

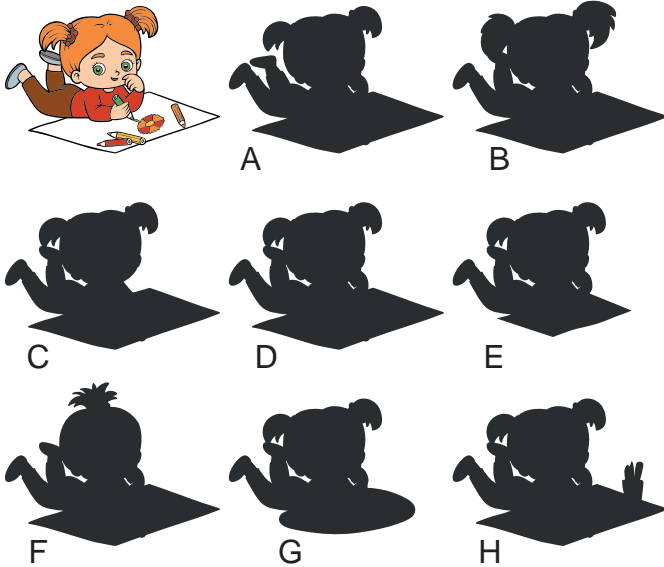
**COFRAC :  
1, 2 et 3 juillet  
2026**



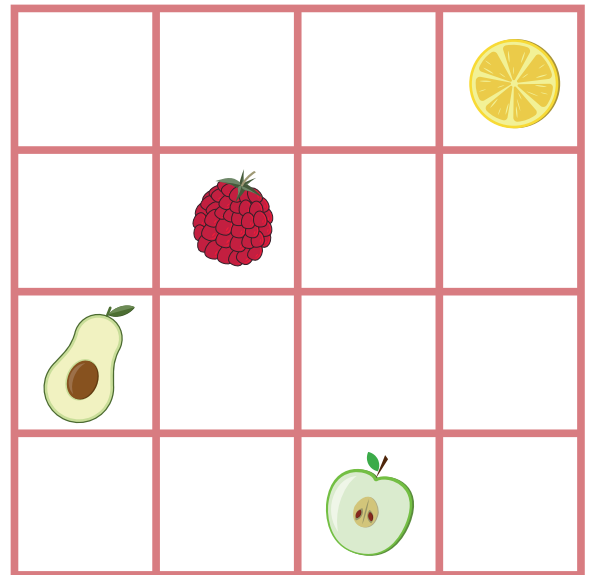
## Trouvez les 10 différences



## Quelle est la bonne ombre ?



## Sudoku



## Labyrinthe



## Réponses

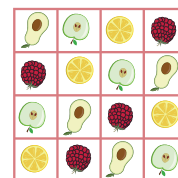
Trouvez les 10 différences

Quelle est la bonne ombre ?

Réponse D



Sudoku



Labyrinthe



# Particuliers, entreprises, artisans, commerçants,

Votre agent général et son équipe sont à votre écoute pour vous accompagner sur votre protection et celle de vos proches grâce à leur complémentaire santé et leurs contrats de prévoyance ainsi que pour la protection de vos biens.



Auto



Épargne vie & retraite



Habitation



Prévoyance



Santé



*Tony Champion*

Agent Général Allianz

**Allianz**

Centre Cial E.LECLERC - niveau Brico  
1094 route d'Antibes - 45200 AMILLY

02 38 98 69 30  
champion.amilly@allianz.fr



N° ORIAS : 22005690

**emeis**

Résidence de la Puisaye



MAISON DE RETRAITE À LAVAU - 89



Allée Jacques Tison  
89170 LAVAU



*Située dans le charmant village de Lavau, la Résidence de la Puisaye bénéficie d'un environnement privilégié avec un parc verdoyant d'un hectare à disposition des résidents. Le personnel soignant est présent pour prendre soin des personnes âgées, autonomes et/ou en perte d'autonomie, en court et en long séjour. »*

La Résidence de la Puisaye, vous propose de multiples **activités dans une démarche inclusive** avec notamment la possibilité de participer à des commissions ou aux gestes de la vie quotidienne : dressage de table, préparations de gâteaux, **mais aussi pour ceux qui le souhaitent, d'être acteurs** lors de spectacles, de faire du jardinage ou **encore de jouer à des jeux** de société, de **réaliser des décorations** pour des événements, **ou simplement vous promener dans le parc... Autant de moments de vie auxquels vous aurez le plaisir de prendre part !**

**[ DES SOLUTIONS D'ACCUEIL EN COURT  
OU EN LONG SÉJOUR ]**

- Hébergement classique
- Unité dédiée à l'accueil des personnes atteintes de maladie neurodégénérative (Alzheimer et troubles apparentés)
- Unité dédiée à l'accueil des personnes fragilisées par leur grande dépendance physique

Tél : 03.86.74.20.20  
Fax : 03.86.74.20.00  
Email : lavau@emeis.com



\*Le court séjour intègre les séjours à durée déterminée

**Votre état de santé nécessite des soins complexes et réguliers qui pourraient être réalisés à domicile ?**  
Discutez-en avec votre médecin et nos équipes pour étudier la faisabilité d'une hospitalisation à domicile.

### NOTRE HAD RÉPOND À 3 MISSIONS DE SANTÉ

**Réduire la durée de séjour** en établissement conventionnel en prodiguant des soins à domicile de même intensité et de même technicité.

**Éviter ou retarder l'hospitalisation** en établissement conventionnel en favorisant le maintien à domicile par des soins d'égale complexité.

**Coordonner et dispenser** des soins médicaux et paramédicaux complexes.

### LES PROFESSIONNELS QUI INTERVIENNENT EN HAD

- > Médecins praticiens
- > Infirmiers coordinateurs
- > Infirmiers
- > Aides-soignants
- > Psychologues et assistants sociaux
- > Professionnels de santé salariés ou partenaires : infirmiers, kinésithérapeutes, orthophonistes et diététicien(ne)s
- > Réseaux de santé et équipe mobile (soins palliatifs, cancérologie, gériatrie...)



Nos interventions sont coordonnées et complétées d'expertises spécifiques, afin d'adapter notre réponse aux besoins personnels de santé de chaque patient.

**Délai d'intervention 24-48h**



**HÔPITAL À DOMICILE**  
HAD LOIRET



**SOINS HOSPITALIERS À DOMICILE  
AVEC PERMANENCE MÉDICALE**

**24H/24 7J/7**

**02.38.28.14.00**

Bureaux administratifs  
1465 avenue du docteur Schweitzer Amilly  
ideliaisons.hadmontargis@lna-sante.com



soigner et prendre soin

SANTÉ

## Soins Oncologiques de Supports offerts par le comité du Loiret de la Ligue contre le cancer :



### Sophrologie à Amilly

Pour diminuer le stress et l'anxiété avec un effet sur le moral et le bien-être.  
Mardi de 14h à 15h et de 15h à 16h



### Activité Physique Adaptée à Amilly

Pour surmonter la fatigue, mieux gérer les effets secondaires des traitements et garder le moral.  
Mercredi de 14h à 15h



### Aides financières

Pour toute personne malade, domiciliée dans le Loiret et confrontée à des difficultés financières du fait de la maladie.



### Soutien psychologique

Ecoute individuelle sur RDV pour les personnes malades et les aidants.

RDV téléphonique : Vendredi de 14h à 15h



### Prise en charge des troubles cognitifs

Ateliers en visio pour reconnecter les neurones (problème de mémoire, attention, concentration...).

**Nous recherchons toujours de nouveaux bénévoles pour assurer nos différentes missions.**

### RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

#### COMITÉ DU LOIRET DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

44 Avenue Dauphine - 45100 ORLÉANS

Tél : 02 38 56 66 02 - cd45@ligue-cancer.net

 Ligue contre le cancer comité du Loiret

### Site Internet





# AMILLY MATÉRIEL MÉDICAL

Les Experts du Maintien à Domicile

PLUS DE **25** ANS D'EXPÉRIENCE

- LOCATION/VENTE  
LIT MÉDICALISÉ,
- FAUTEUIL ROULANT  
MANUEL/ÉLECTRIQUE



- PRODUITS pour PROFESSIONNELS
- EVALUATION GRATUITE  
à DOMICILE
- PRODUITS et MATÉRIELS  
MAINTIEN à DOMICILE
- POSITIONNEMENT



658 rue des Bourgoins  
Rond-point de l'Hôpital - 45200 Amilly  
Tél. 02 38 89 14 04  
[contact@amilly-materiel-medical.fr](mailto:contact@amilly-materiel-medical.fr)

MEMBRE DU RÉSEAU

